



Projet de desserte ferroviaire au terminal maritime de Grande-Anse à Saguenay

Mémoire présenté

au

Bureau d'Audiences Publiques sur
l'Environnement (BAPE)

par

Ville de Saguenay

14 juin 2012

Cette région est en effet située et bâtie pour servir de cœur à un vaste empire économique et permettre des développements capables d'apporter une importante contribution à l'expansion du prestige canadien sur les marchés internationaux.

Le Conseil d'Orientation Économique Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1951.

La ville de Saguenay appuie le projet déposé par l'administration portuaire de Grande-Anse, soit le Projet de desserte ferroviaire au terminal maritime de Grande-Anse à Saguenay.

D'aussi loin que peuvent en témoigner les écrits, les infrastructures de transport jouent un rôle majeur sur le développement régional. On dit en ce sens qu'elles structurent le développement et qu'elles l'orientent (Plassard, F. 1997). En outre, la problématique du développement au Québec est demeurée depuis le tout début de la colonisation, celle d'un vaste territoire à occuper. Encore aujourd'hui, la situation démographique est telle que l'essentiel de la population québécoise habite la région de Montréal, en premier lieu, et la zone des basses terres du St-Laurent. Tandis que les ensembles démographiques tendent à se déplacer vers l'ouest (Proulx, 2002) et vers les régions centrales, plusieurs régions périphériques connaissent une dévitalisation croissante.

Il devient plus que vital de relancer le développement des régions périphériques, mais d'abord, le développement de celles qui présentent les conditions de départ les plus favorables et dont le rayonnement sera des plus bénéfiques pour le Québec dans son ensemble. Considéré comme un pôle naturel de développement, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et sa principale ville Saguenay, présente justement ces conditions de départ et possède un potentiel de rayonnement des plus aptes à soutenir une activité économique dans l'arrière-pays. Aussi, le Projet du Plan Nord lancé par le Gouvernement du Québec, constitue une occasion de développement économique important pour ce que plusieurs appellent « la porte du nord » c'est-à-dire le Saguenay.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean constitue depuis toujours, un pôle naturel offrant toutes les chances d'initier et de soutenir un développement pratiquement comparable à celui des grandes régions centrales du Québec. Sa localisation offre, en outre, un potentiel de diffusion qui est davantage apte à drainer une activité économique à travers les régions de l'arrière-pays que les grands centres actuels et donc, une

activité économique qui favorise davantage le développement socio-économique du Québec en tant que territoire à occuper.

Or, il appert que le Projet du Plan nord est en partie basé sur l'exploitation minière dans le Nord du Québec.

Nous sommes d'avis que pour contribuer à l'exportation des produits provenant du Plan nord, Saguenay doit posséder un lien ferroviaire-maritime afin de pouvoir répondre à la demande du transport du minerai que sera extrait du sol Québécois.

Saguenay appuie également le projet de desserte ferroviaire afin de pouvoir répondre aux différents projets d'investissements qui se présentent. En effet, nous savons par expérience que tout projet d'envergure qui demande l'importation de matières premières ou l'exportation de produits finis ou semi-finis, requiert des accès aux principaux moyens de transport et plus particulièrement à un port en eau profonde afin de s'assurer un débit important de marchandises. Nos expériences en prospection industrielle nous ont clairement démontré ce besoin vital pour les industries.

C'est pourquoi nous croyons incontournable le raccordement du réseau ferroviaire au port de Saguenay afin d'assurer une place de choix dans la prospection d'investissements industriels à Saguenay.

De plus, nous croyons que la réalisation du projet de desserte ferroviaire au port de Grande-Anse représente la correction d'une erreur historique. En effet, lors du déplacement du port de Chicoutimi vers celui de Grande-Anse il y a près de 25 ans, il était prévu d'y installer une desserte ferroviaire comme c'est le cas dans tous les ports au Canada. Selon nous, le manque d'infrastructures est un handicap pour le port de Grande-Anse. Il s'agit donc de compléter le projet entrepris il y a 25 ans.

Ce projet aura des effets bénéfiques sur divers aspects, dont ceux de l'environnement et la préservation des infrastructures routières.

Parmi les divers effets bénéfiques pouvant découler de ce projet, les moyens de transport ferroviaire et maritime jouent un rôle important dans la réduction des gaz générés. Les marchandises ne transitent plus par la route. Cela devrait grandement aider à la lutte aux changements climatiques.

Enfin, nous appuyons le projet de desserte ferroviaire du port de Grand-Anse et nous croyons fermement qu'il s'agit du tracé optimal, considérant la participation des citoyens dans l'élaboration du tracé choisi et aux nombreux commentaires recueillis auprès de la population qui a été consultée.

Ville de Saguenay